



CHSCT du 12 décembre 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Vous moquez vous à ce point des instances de dialogue social ?

Lors du dernier CHSCT, nous avons convenu compte tenu de l'impréparation de certains projets de restructurations du report de ces points.

Nous nous félicitons que vous ayez au moins respecté cet engagement.

Bravo pour le progrès dirions-nous si nous étions ironiques mais vous n'avez pas progressé.

Sur 4 points à l'ordre du jour, un seul sujet contient les documents nécessaires pour effectuer un travail constructif.

Sachez que par votre attitude vous ne vous moquez pas que des représentants des personnels mais des personnels eux-mêmes, ceux qui devraient être sous votre responsabilité, les mêmes agents que vous avez l'obligation de protéger et dont vous devez assurer la sécurité.

Votre attitude vous délégitimise.

Vous ne respectez pas le règlement intérieur du CHSCT qui vous impose de transmettre à chaque membre les documents de travail qui se rapportent aux points à l'ordre du jour

Fidèle à votre seule mauvaise habitude, vous avancez à marche forcée aveuglément et sans tenir compte des préconisations des médecins de prévention et des points de vue des représentants des personnels. Votre passage -tel Attila- dans le Pas-de-Calais, ne vous aura peut-être pas permis d'en découvrir tous les aspects.

Vous illustrez toutefois par votre attitude un dicton célèbre ici :

« **Travaillé vite et ben, ché l'travail éd deux !** »

Vous n'êtes pas loyal envers vos agents certes mais aussi envers votre hiérarchie, puisqu'il y a pas si longtemps, dans cette salle, notre ministre Christian ECKERT annonçait « *En 2016, je souhaite que le dialogue social reprenne, dans les formes que les organisations syndicales souhaiteront.*

Le maillage du réseau de la DGFIP doit évoluer mais seul le dialogue est garant d'une nouvelle carte pertinente. Dialogue avec les élus, avec les agents et avec les organisations syndicales. »

M. le Président, M. le Directeur Départemental des Finances Publiques, vous ne pouvez pas faire fi de ce qui a été dit dans cette même salle il n'y a que quelques mois. Votre attitude insulte le ministre, et par là même la République toute entière, ce qui pour Force Ouvrière est intolérable.

Les élus FO-Finances en CHSCT :

Titulaires : Delphine MORTELETTE & Laurence DIDAUX

Suppléants : Jacques REGNIER & Michaël MILLOT

"Seul, on va plus vite.
Ensemble, on va plus loin."

